

Ville de Malakoff

Communiqué de la ville Le coup de force préfectoral ne passera pas

Malakoff, le 20 septembre 2025

La ville de Malakoff est la victime, depuis hier soir, d'une tentative de coup de force préfectoral.

La ville avait décidé de saluer la décision de la France de reconnaître officiellement lundi 22 septembre l'Etat de Palestine en arborant le drapeau palestinien au fronton de la Mairie jusqu'à mardi.

La Maire de Malakoff a reçu, hier après 20h, la visite de la Police Nationale qui, sur la base d'une injonction du Préfet des Hauts-de-Seine, la somrait de retirer ce drapeau, ce qu'elle a évidemment refusé de faire.

Le Préfet des Hauts-de-Seine a depuis déposé un référé devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, qui tiendra son audience aujourd'hui à 11h30, dans des délais qui ne permettent à la ville ni de présenter sa défense, ni même d'être représentée à l'audience.

La ville de Malakoff dénonce ce coup de force préfectoral contre la libre administration des communes. Elle rappelle que jamais les communes qui arboraient en solidarité le drapeau ukrainien sur leurs frontons, au lendemain de l'invasion russe, n'ont été inquiétées.

La ville de Malakoff s'interroge sur la légitimité d'un ministre de l'intérieur démissionnaire à imposer aux communes des décisions contraires à l'expression officielle et diplomatique de son pays.

Demain 21 septembre, Journée internationale de la Paix, le collectif local des associations et des artistes pour la paix appellent à un rassemblement place du 11-Novembre à 11h.

Malakoff, ville de Paix et solidaire de tous les peuples opprimés, continuera à s'engager pour la liberté et la sauvegarde du peuple palestinien, et pour une paix juste et durable au Proche-Orient.